FICHE SIGNALÉTIQUE DE SANTÉ-SÉCURITÉ
Danger selon la norme 29 CFR 1910.1200 d'OSHA
Format et règlement se rapportant à la communication
Tél. d'urgence Chem-Tel 24 heures : 1 (800) 255-3924

MINE SAFETY APPLIANCES COMPANY
P.O. Box 426
Pittsburgh, PA 15230
TÉL.: (412) 967-3000

Ce produit contient du sulfure d'hydrogène et de l'azote, deux substances assujetties à la Loi sur le droit à la connaissance du travailleur et de la collectivité de Pennsylvanie, États-Unis.

INDENTIFICATION DU PRODUIT

IDENTITICATION SUR L'ÉTIQUETTE - Gaz de vérification de calibrage No. pièce MSA 467898, 10 ppm de sulfure d'hydrogène dans l'azote

NOMS CHIMIQUES - Mélange de sulfure d'hydrogène et d'azote

IDENTIFICATION SUPPLÉMENTAIRE - Gaz de calibrage No. pièce MSA 467898

FORMULE - H_2S dans N_2

COMPOSITION CHIMIQUE PERTINENTE

	%	REL (Lim.Exp.Rec.) NIOSH	PEL (Lim.Exp.Adm.) OSHA
Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4) (NIOSH 2004)	0,001	C 10 ppm	C 20 ppm
Azote (CAS 7727-37-9)	Proportion restante	Aucune	

AVIS : Gaz sous pression, 500 psig (lbs/po^2) à 70°F (21°C), soit environ 58 litres de gaz à la pression barométrique.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT (ÉTAT PHYSIQUE) ET ODEUR – Gaz incolore malodorant

POINT D'ÉBULLITION - S/O

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (H_2O = 1) - S/O

PRESSION DE VAPEUR - S/O

VOLATILITÉ (%) EN VOLUME - S/O

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) - = 1

SOLUBILITÉ DANS L'EAU - H_2S – 437 cm^3/100 ml (0°C)
Azote – 2,3 cm^3/100 ml (0°C)

S/O – Sans objet

RENSEIGNEMENTS SUR LES DANGERS D'ORDRE PHYSIQUE

DANGERS PHYSIQUES – Gaz sous pression (comprimé), 500 psig (lbs/po^2) à 70°F (21°C)

CONDITIONS OU MATIERES A ÉVITER – Aucune

POINT D'ÉCLAIR (INFLAMMATION) – S/O LEL (LIE) - S/O UEL (LSE) - S/O

MESURES D'EXTINCTION – Ce mélange de gaz de calibrage est ininflammable

PROCEDURES PARTICULIERES DE LUTTE CONTRE LE FEU – Se reporter aux conseils de précaution suivants

DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE HORS DU COMMUN – Gaz sous pression, 500 psig (lbs/po^2) à 70°F (21°C). La chaleur environnante/ambiante ne doit pas dépasser les 120°F (49°C).

DANGERS POUR LA SANTÉ

DANGERS POUR LA SANTÉ – La concentration létale du sulfure d'hydrogène LC_{LO} (chez l'être humain) est de 800 ppm/5 min. Aucun effet n'est connu pour les concentrations de 10 ppm et moins. L'azote est un asphyxiant.

SIGNES PARTICULIERS ET SYMPTOMES SURVENANT SUITE A UNE EXPOSITION – Le sulfure d'hydrogène est un irritant des yeux et du système respiratoire.
VOIES DE PÉNÉTRATION CORPORELLES PRINCIPALES – L'inhalation et les yeux
ORGANES CIBLES VULNÉRABLES – Le sulfure d'hydrogène est un irritant des yeux et du système respiratoire.

ÉTATS PATHOLOGIQUES RÉPERTORIÉS COMME POUVANT HABITUELLEMENT S'AGGRAVER A L'EXPOSITION – Aucune information à ce sujet.

SEUIL ADMISSIBLE D'EXPOSITION (VALEUR TLV) – En ce qui concerne le sulfure d'hydrogène, selon OSHA, la valeur STEL (Lim.Exp. à court terme) et de 50 ppm, tandis que la valeur HDVS (IDLH) est établie à 100 ppm.

DONNÉES CARCINOGENES SUSCEPTIBLES DE PRÉSENTER UN DANGER – Les organismes de normalisation NIOSH, RTECS, OSHA, NTP et/ou IARC ne dressent pas la liste des gaz constitutifs.

SECOURISME D'URGENCE ET MESURES DE PREMIERS SOINS – Cesser l'exposition au sulfure d'hydrogène.

UTILISATION ET MANIPULATION SÉCURITAIRES

PRATIQUES HYGIÉNIQUES – Éviter de respirer le gaz
PRÉCAUTONS A PRENDRE LORS DE LA RÉPARATION ET DE L'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS CONTAMINÉS - S/O
MESURES CORRECTIVES À PRENDRE EN CAS DE FUITE/DÉBORDEMENT/ DÉVERSEMENT – Aérer/ventiler les lieux.

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS – Ne pas perforer ni incinérer la bouteille. Avant de se débarrasser de la bouteille, vider doucement le contenu dans un endroit d'évacuation sûr et réservé à cet effet. Se départir du produit (la bouteille) en l'éliminant conformément aux règlements d'application fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux.

ENTREPOSAGE – Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré. La température environnante/ambiante ne doit pas dépasser les 120°F (49°C).

MÉTHODES DE CONTROLE ET MESURES DE PROTECTION

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE – Étant donné le volume limité de gaz dans la bouteille et la lenteur du taux d'émission gazeuse employé dans le calibrage de l'instrument, une protection respiratoire n'est ni indiquée ni nécessaire (avec réserve) si l'on tient compte des conditions d'utilisation visées.
MÉTHODES DE CONTROLE TECHNIQUES – La ventilation mécanique est une méthode appropriée et acceptable
DISPOSITIONS EN MILIEU DE TRAVAIL – Éviter de respirer le gaz. A employer dans des lieux bien aérés et ventilés. Suivre la méthode de calibrage décrite dans le mode d'emploi MSA (manuel d'instructions) fourni avec l'instrument devant être calibré.

DATE DE PRÉPARATION - Rév. 11, août 2004

AVERTISSEMENT : Ce produit est une substance chimique dangereuse. Si l'on respecte les directives, avertissements et mises en garde fournis avec le produit, les dangers liés à son utilisation peuvent être considérablement amoindris, sans être pour autant complètement éliminés. Mine Safety Appliances Company se dégage de toute responsabilité quant à l'emploi de ce produit; elle ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, et REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE SE RAPPORTANT A LA VALEUR COMMERCIALE DU PRODUIT, AINSI QUE TOUTE GARANTIE DE JUSTESSE D'EMPLOI RELATIVEMENT A UNE UTILISATION PARTICULIERE. Les utilisateurs de ce produit assument tous les risques reliés à sa manipulation, son utilisation et/ou son entreposage.